

## SECTION DU VAR

### Compte-rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 19 décembre 2014

## ACTION SOCIALE EN VOIE DE DISPARITION

L'action sociale concerne une majorité d'entre nous. Restaurants administratifs, logements sociaux, arbres de Noël, sorties en faveur des enfants, actions en faveur des retraités en sont quelques exemples de réalisations.

**L'action sociale est en danger.**

Le budget alloué pour réaliser certaines actions va baisser dans le Var de 17 % (5 % dès l'année 2015) sous couvert de rééquilibrage entre départements. Dans le même temps, les dépenses d'aménagements des coins repas mises à la charge de ce budget explosent alors que les dotations perçues sont notoirement insuffisantes.

#### Ordre du jour :

- \* Approbation du Procès - verbal du 10/07/2014
- \* Compte-rendu du séminaire des délégués des 12 et 13 novembre 2014
- \* Point définitif sur le suivi budgétaire du BIL et les actions 2014
- \* Actions BIL 2015 dans et hors-marché
- \* Point sur la restauration :
  - \* classement en poste isolé du site de Saint-Tropez
  - \* demande d'agrément du coin repas de la trésorerie du Beausset
- \* Questions diverses

#### Déclaration liminaire : (copie jointe)

Lecture déclaration liminaire intersyndicale .

En réponse, le Président du CDAS, Monsieur PAREJA, précise qu'il ne répondra pas sur les points concernant le national.

Monsieur PAREJA indique que si le budget d'initiative locale (BIL) diminue, ce n'est pas le cas pour le budget national qui est stable.

Il précise que les intérêts moratoires (248 €, voir tableau p5), payés en 2014 au titre de 2013, sont liés à la mise en place de CHORUS qui présente un caractère rigoriste mais qui fiabilise les comptes publics.

Il rajoute qu'il a appris trop tard les engagements de son prédécesseur d'imputer ces intérêts moratoires sur la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF). Solidaires Finances dénonce cette absence de suivi des engagements précédents qui pénalise donc les dépenses d'actions sociales.

La délégation à l'action sociale rajoute qu'elle essaie de réduire le plus possible les intérêts moratoires en demandant notamment aux sociétés facturant en décembre d'établir ces factures en janvier afin d'éviter l'absence de paiement sous 28 jours qui entraîne le paiement d'intérêt moratoire.

En ce qui concerne la médecine de prévention, le président précise que, dans le Var, le poste de médecin est toujours budgété mais qu'il ne trouve pas de candidats. Les autres pistes palliatives ont été écartées pour des raisons juridiques.

Cette situation va être (*partiellement*) débloquée car, à compter du 1er janvier 2015, le médecin coordinateur régional (Dr Verdière-Rodrigues) s'est engagé à réaliser des vacations dans le département du Var plutôt que de faire se déplacer systématiquement les agents à Marseille.

***Cette annonce n'est pas suffisante pour Solidaires Finances. Nous exigeons le recrutement d'un médecin de prévention à temps plein.***

× **Approbation du PV du CDAS du 10 juillet 2014 :**

L'ensemble des organisations syndicales approuve le procès-verbal.

× **Compte-rendu du séminaire des délégués des 12 et 13 novembre 2014**

Ce séminaire présentait les grandes lignes de la politique nationale : dans un contexte de changement global, les priorités restent les mêmes. L'action sociale est obligée de s'adapter aux agents et à l'organisation administrative.

Les priorités sont le logement, les aides et prêts, la petite enfance, le soutien aux agents en difficulté, la restauration, l'aide à la parentalité.

***Solidaires Finances propose que les logements sociaux vacants puissent être attribués aux retraités.***

***Le CDAS 83 émet le vœu que la délégation sociale ait l'autorisation d'attribuer les logements aux retraités, avec cependant une priorité aux actifs. Ce vœu est repris à l'unanimité des représentants des personnels.***

**Logement**

Dans certaines zones de tension immobilière, l'ALPAF pourra proposer des financements pour l'acquisition de logements supplémentaires.

Suite aux interventions des organisations syndicales (O.S.), le président du CDAS mandate la déléguée à l'action sociale pour faire remonter nationalement le problème provoqué, dans le cadre de l'attribution de certains logements sociaux, par la fixation d'un plafond de ressources trop bas qui écarte de fait de nombreux agents.

Pour les logements, l'équipe de la délégation rappelle qu'elle ne peut satisfaire toutes les exigences de certains agents. Toutefois, elle accompagne systématiquement ceux qui le souhaitent dans leur recherche.

### **Nouveautés Aides et prêts**

- prêt amélioration habitat : le nombre de mensualités de remboursements pourra être modulé
- prêt étudiant
- aide à la première installation : le délai pour déposer la demande est augmenté de 2 à 3 mois
- prêt immobilier complémentaire : augmentation du montant du prêt
- prêt équipement et électroménager : le montant de dépenses est désormais indifférencié.

### **Restauration**

La dématérialisation des tickets-restaurant interviendra courant 2015.

La valeur faciale des tickets-restaurant passera à 6 € à compter du 1er mars 2015, l'augmentation étant cofinancée à 50 % par l'employeur et l'agent.

S'agissant du Restaurant Inter-Administratif des Lices à Toulon, la nouvelle équipe gérant l'association envisage de renégocier la convention avec le prestataire.

Pour le Restaurant des Finances du CFP Toulon Saint Bernard, et compte tenu de l'expiration de la période de 4 ans entre deux mises en concurrence, il devrait là aussi être procédé à une renégociation.

### **Petite enfance et aide à la parentalité**

Toujours 2 berceaux seulement sur TOULON : la réservation d'un berceau supplémentaire s'élève à 10 000 € et s'avère donc trop coûteuse pour les moyens de l'Action sociale départementale.

L'Action sociale met en place une aide à la parentalité en ouvrant une nouvelle prestation CESU pour la garde des enfants de 6 à 12 ans.

### **Soutien aux agents en difficulté :**

- augmentation de l'aide pécuniaire maximale qui passe de 2 000 à 3 000 € .
- suite aux dernières inondations : moins de personnes signalées qu'en janvier, soit 6 personnes signalées, surtout sur La Londe, et 1 demande d'aide.

Les retraités des zones concernées ont été contactés (373 personnes).

Pour les autres administrations, les contacts ont eu lieu avec les correspondants sociaux.

### **Formation des représentants du personnel :**

Une formation des représentants titulaires des personnels doit être délivrée par le CRC en lien avec la Conseillère Technique Régionale. Il s'agira d'une formation interactive à destination des **titulaires** du CDAS et localisée à Marseille.

Les OS demandent que la formation concerne également les suppléants et, afin de limiter les frais, que cette formation ait lieu dans les départements.

*Pour rappel, une journée de formation à l'intention des représentants du personnel prévue par la note d'orientations ministérielles pour l'Action sociale en 2013 n'a pas été mise en place dans le Var.*

*Une journée d'information à destination des représentants du personnel prévue par cette même note pour 2014 n'a, elle non plus, pas été organisée.*

*Les représentants des personnels Solidaires Finances dénoncent la loyauté absolue des directeurs en matière de suppressions de postes, de regroupements de service, et leur choix de ne pas appliquer les orientations prévues nationalement sur les autres sujets.*

### **EPAF :**

L' EPAF (Education et Plein Air Finances) note une baisse nationale de la fréquentation pour les enfants de 6 à 10 ans. Là où les OS voient une des conséquences de la crise, l' EPAF voit une offre inadaptée et envisage le raccourcissement des séjours.

Pour l'été 2015, les inscriptions seront à faire en ligne.

#### **× Point sur la restauration :**

- classement en poste isolé du site de Saint Tropez : vote pour à l'unanimité
- demande d'agrément du coin repas de la trésorerie du Beausset : vote pour à l'unanimité.

#### **× Point définitif sur le suivi budgétaire du BIL et les actions 2014**

voir tableau page suivante

**SUIVI BIL 2014**

Actions 2014	libellé	montant des dépenses 2014	pour mémoire : dépenses 2013	
Noël	Salle du Forum Casino de Hyères	1 945.00 €		
	spectacle Alizée Evènement Noël Draguignan le 10/12/14	10 770.43 €		
	spectacle Alizée Evènement Noël Hyères le 17/12/14	10 770.43 €		
	chèques cadeaux (411) (30 € - 4,78% = 28,57 €)	11 740.63 €		
	commande complémentaire chèques cadeaux (4)	114.26 €		
	jouets Ferry (255)	7 775.44 €		
	sachets friandises enfants + papillottes du Père-Noël	2 538.22 €		
	Sacem/Spre	172.77 €		
	<b>S/Total Noël</b>	<b>45 827.18 €</b>	<b>45 716.64 €</b>	
Médical	conférence sur les TMS à Draguignan le 27/11/14	490.00 €		
	<b>S/Total médical</b>	<b>490.00 €</b>	<b>300.00 €</b>	
Retraités	galette des retraités à Toulon le 30/01/14	380.29 €		
	galette des retraités à Draguignan le 29/01/14	565.10 €		
	sortie Marineland le 16/10/14 (99x17 €/personne)	4 554.00 €		
	<b>S/Total retraités</b>	<b>5 499.39 €</b>	<b>6 121.00 €</b>	
Sorties enfants	Sortie Aqualand Fréjus (40 enfants) le 02/07/14	1 960.00 €		
	Sortie Aqualand Saint-Cyr (40 enfants) le 02/07/14	1 960.00 €		
	sortie Boxwling/karting (64 enfants) le 21/10/14	4 256.00 €		
	<b>S/Total mercredis</b>	<b>8 176.00 €</b>	<b>7 889.90 €</b>	
Avocats	Vacations Toulon (6 bimestres x 240 €)	1 440.00 €		
	Vacations Draguignan (4 trimestres x 480 €)	1 920.00 €		
	<b>S/Total avocats</b>	<b>3 360.00 €</b>	<b>3 169.40 €</b>	
Coins-repas	équipement des CR	2 764.39 €		
	<b>S/Total coins-repas</b>	<b>2 764.39 €</b>	<b>0.00 €</b>	
<b>Total dépenses</b>		<b>66 116.96 €</b>	<b>65 870.58 €</b>	
<b>intérêts moratoires sur factures Noël 2013</b>		<b>248.10 €</b>		
<b>DOTATION BIL 2014</b>		<b>66 367.00 €</b>	<b>63 200.00 €</b>	<b>BIL 2013</b>
<b>SOLDE prévisionnel</b>		<b>1.94 €</b>	<b>3.96 €</b>	<b>Solde 13</b>

\* Actions Budget d'Initiative Locale (BIL) 2015 dans et hors-marché

*Après plusieurs années de stagnation de son montant, un nouveau calcul du BIL est réalisé par l'Action sociale. Nous vous l'épargnerons, car une page entière d'explications serait nécessaire.*

*Nationalement, le montant total des BIL alloués est inchangé mais la répartition entre départements est modifiée. Le résultat pour le Var est catastrophique à - 17 %.*

*Afin de ne pas attaquer à la tronçonneuse les actions proposées, le BIL est diminué, dès cette année, de 5%. Les 12 % restant seront déduits les années suivantes.*

### Le BIL en chiffres :

- 66 367 € en 2014
- 63 048 € en 2015 - 3 318 €
- 54 743 € à la fin des diminutions soit - 11 624 € (-17 % par rapport à 2014)

Avec la baisse de ce BIL, la chasse aux actions est ouverte :

- la fréquentation de l' Arbre de Noël serait en baisse sur Draguignan (203 enfants inscrits) et se maintiendrait sur Hyères (400 enfants inscrits) ;

la délégation à l'action sociale propose donc de remplacer l'arbre de Noël de Draguignan, en raison de son coût (10 700 €) et de la « froideur » de la salle, par une séance de cinéma pour 1 enfant accompagné d'1 parent. Le coût est estimé à plus de 7 000 €.

**Solidaires Finances rappelle que si la salle à Draguignan n'est pas dotée de la même « chaleur » que celle de Hyères, elle présente l'avantage d'être gratuite. De plus, nous avons rappelé que l'Arbre de Noël sous sa forme actuelle, permet :**

- aux enfants de s'amuser en autonomie
- aux plus grands qui ont bénéficié des sorties de se retrouver
- aux parents et collègues d'échanger.

### Réaliser des actions conviviales est un des buts de l'action sociale.

Le débat sur les Arbres de Noël continue. Si les Arbres de Noël sont gérés par le même prestataire, il conviendra de passer un marché public car le total des 2 dépenses est supérieur à 15 000 €.

Au vu des diminutions annoncées du BIL, un sondage sera réalisé pour l'arbre de Noël de l'année 2016 afin de proposer un lieu unique et abaisser ainsi les coûts.

Les décisions suivantes ont d'ores et déjà été prises pour l'arbre de Noël 2015 :

- valeur du chèque cadeau maintenu à 30 €
- maintien du jouet pour les enfants qui le souhaitent.

### Coins repas :

A compter de l'année 2014, le BIL est abondé d'une dotation d'un montant de 3 167 € destinée à l'équipement des coins repas.

La même année, un inventaire précis des besoins et matériels a été demandé à chaque gestionnaire de coin repas. A l'issue de la réception de ces inventaires, 2 764 € ont été dépensés pour financer une partie de ces équipements en 2014.

Il reste 5 500 € de dépenses non financées qui devra être reporté sur le même budget 2015.

Sur 2 ans, le montant des dotations est de 6 176 € (3167 en 2014 + (3167-5%) en 2015 ) pour des dépenses de 8 264 € (2764 + 5500). **Voilà donc 2088 € (8 264 - 6 176) supprimés de fait du BIL. Autant d'argent en moins pour mener des actions !**

C'est dans ce contexte défavorable que nous apprenons en séance qu'une brigade de 48 garde-côtes va s'installer à LA SEYNE sur Mer.

La brigade sollicite, à juste titre, l'installation de matériel pour le coin repas (tables, chaises, réfrigérateur, appareil de cuisson, lave-vaisselle).

Le président du CDAS précise que Madame BARABANI va demander des crédits au niveau national. La déléguée répond qu'une pareille demande dans les Bouches du Rhône a déjà été rejetée. Solidaires Finances propose que cette dépense soit éventuellement prise en charge par le CHS. Monsieur PAREJA rejette cette possibilité.

**Le montant de la dépense n'est pas encore chiffré. Si elle devait être prise en compte par le BIL, d'autres actions devraient encore être abandonnées.**

Dans ce contexte de diminution du budget d'initiative locale, d'augmentation des dépenses contraintes, Monsieur PAREJA souhaite connaître nos idées de pistes d'économies, d'actions à supprimer.

Une OS propose la suppression des vacations auprès des avocats.

**L'ensemble des OS demande une suspension de séance. A l'issue, les OS répondent qu'en l'absence de budget prévisionnel chiffré, elles ne peuvent pas décider en séance des actions à supprimer ou à limiter sans en discuter préalablement entre représentants du personnels, et sans rendre en compte de ces éléments aux agents qu'elles représentent. Les OS demandent la tenue d'un groupe de travail pour réfléchir à ces questions à partir de données chiffrées, voire estimatives.**

Monsieur PAREJA accède à cette demande et propose que ce groupe de travail ait lieu le 30 janvier 2015.

× **questions diverses** : pas de questions

**Vos représentants au CDAS pour Solidaires Finances :**

Titulaires : Noëlle BROUDIC, FIE Toulon, 04.94.22.71.33

Patricia LOUIS, SIP TNE, 06.64.98.08.08

Laurent GODART, SIP Draguignan, 04.94.50.53.16

Suppléants : Claire TENAILLON, CDIF Toulon, 04.94.03.95.10

Nelly GORON, SIE Brignoles, 04.94.86.21.12

Martial PAMART, SIP Hyères, 04.94.12.59.06